

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **19/20 (1892)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La cotisation annuelle est fixée à 5 frs.

Trois nouveaux membres ont été reçus, de sorte que l'effectif de la société est de 61 membres.

II. Banquet. Le banquet, comme toujours admirablement servi par Mr. Perriard, a été très-animé. Les toasts ont varié avec les chants et les productions de tous genres.

III. Course en ville. La première étape a lieu au musée industriel qui vient d'être installé d'une manière pratique et attrayante. Nous engageons vivement nos collègues des autres cantons, en passage chez nous, à visiter ce musée qui se trouve à l'entrée du Grand-Pont près de l'ancien Hôtel de Zaehringen. Nous les prions, en outre, d'envoyer des dons qui seront reçus avec reconnaissance, car il y a encore des lacunes à combler.

Après cette visite intéressante et instructive, on s'est acheminé vers les ateliers du chemin de fer pour admirer les belles installations électriques donnant: de la force aux ateliers, de la lumière à la gare, et de l'énergie pour charger les accumulateurs destinés à l'éclairage des voitures du J.-S. Comme un article sur ces installations a été publié dans le Nr. 25, vol. XVIII de la Bauzeitung, nous nous abstenons de toute description et nous nous bornerons à remercier chaleureusement notre collègue Mr. Mons, ingénieur-mécanicien, directeur des ateliers, pour l'amabilité avec laquelle il nous a accueilli et pour la peine qu'il s'est donnée à nous fournir les données et renseignements nécessaires à l'intelligence de ces installations compliquées et avec lesquelles non seulement le public en général mais encore bien des techniciens ne sont pas familiarisés.

Fribourg, Janvier 1892.

G.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

Séance du 14 novembre 1891, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir, à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. G. Rouge, vice-président.

Le président ouvre la séance en relatant les principaux travaux de notre regretté président l'ingénieur J. Meyer et de son utile activité comme membre de la Société vaudoise et comme collaborateur au Bulletin.

M. le professeur Palaz entretient l'assemblée du transport de l'énergie électrique à grande distance. Cette conférence a captivé les auditeurs par la lucidité des déductions algébriques et par l'utilité pratique de ses résultats. Elle sera prochainement insérée au Bulletin.

Séance du 12 décembre 1891, à 4 heures du soir, à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. G. Rouge, vice-président.

M. Delarageaz, l'un des délégués de la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes à la réunion du 29 novembre à Berne, fait rapport sur les actes de la dite assemblée des délégués.

M. l'ingénieur Gonin présente divers échantillons enduits d'une peinture à base d'amiante destinée à les rendre incombustibles.

M. le professeur Grenier entretient ses auditeurs d'un perfectionnement, d'une grande portée industrielle, apporté récemment au four Siemens à gazogène et récupérateur de chaleur par MM. Biedermann et Harwey, membres du personnel technique de la maison Siemens à Londres.

Ces messieurs ont eu l'ingénieuse idée d'appliquer le principe de la récupération non seulement aux calories mais au carbone contenu dans les produits gazeux des fours métallurgiques du type Siemens.

A cet effet ils ramènent au gazogène à l'aide d'une injection de vapeur d'eau une partie des gaz qui quittent le laboratoire du four, gaz formés essentiellement d'acide carbonique et d'azote à très haute température. L'acide carbonique ainsi récupéré remplace dans le gazogène celui qui, dans le système ordinaire, se forme par la combustion du carbone par l'air extérieur. D'où suit qu'il ne se consomme dans le gazogène que la moitié environ du charbon qui se brûle dans le même temps à l'entrée du four, le reste étant le produit de la récupération.

Ce nouveau four a reçu en 1889 deux applications qui ont accusé une économie de combustibles des deux tiers environ sur le type ordinaire par suite du meilleur rendement total de l'appareil.

Le conférencier estime que ce même principe serait susceptible d'applications utiles même en dehors de la métallurgie.

L'assemblée est très intéressée par la démonstration pleine d'humour, que l'on arrive maintenant à brûler plusieurs fois dans le même four la même molécule de charbon; elle provoque diverses explications de détail.

Une discussion nourrie s'engage sur la question de la nationalisation des forces hydrauliques de la Suisse. Cette question fera l'objet d'un nouvel examen et d'un plébiscite sous forme de questionnaire adressé à tous les membres de la Société. (Bulletin.)

Das Central-Comité

des

Schweiz. Ingenieur- und Architekten-Vereins

an die

Sectionen des Schweiz. Ingenieur- und Architekten-Vereins.

Wie Sie aus dem in (Nr. 24 aus 1891) der „Schweiz. Bauzeitung“ veröffentlichten Protocoll der letzten Delegierten-Versammlung ersehen haben werden, hat die hierzu seinerzeit berufene Commission dieser Versammlung den Entwurf eines Horartarifs für Ingenieurarbeiten vorgelegt; diese Arbeit ist Ihnen nebst Bericht bei Bezug des Jahresbeitrages zugegangen. Die Delegiertenversammlung hat ihrerseits beschlossen, denselben den Sectionen zur Berathung zu übermitteln und Sie zu ersuchen, auch die Frage insbesondere zu erörtern, ob es nicht angezeigt erscheine, die Tarifnormen so zu fassen, dass sie einheitlich auch für die Architekten Geltung hätten, beziehungsweise, ob nicht der vorgelegte Entwurf auch für die Architekten angenommen werden sollte.

Da die endgültige Behandlung der Frage an die Generalversammlung im Mai nächsthin gebracht werden soll, so ersuchen wir Sie, Ihre Berathungen so zu beschleunigen, dass Sie uns das Resultat derselben bis Ende März nächsthin zukommen lassen können.

Genehmigen Sie den Ausdruck besonderer Hochachtung und unseren collegialischen Gruss.

Namens des Central-Comites:

Der Vice-Präsident: A. Geiser.

Der Actuar: Gerlich.

Zürich, 5. Januar 1892.

Gesellschaft ehemaliger Studirender

der eidgenössischen polytechnischen Schule in Zürich.

Stellenvermittlung.

Gesucht ein Maschineningenieur in eine englische Maschinenfabrik, als Zeichner für Werkzeugmaschinen. (841)

Auskunft ertheilt Der Secretär: H. Paur, Ingenieur, Bahnhofstrasse-Münzplatz 4, Zürich.

Submissions-Anzeiger.

Termin	Stelle	Ort	Gegenstand
18. Januar	Bauherr Beck	Sursee (Luzern)	Maurer-, Zimmer-, Schreiner- und Malerarbeiten im Rathhaus zu Sursee.
19. "	Direction d. eidg. Bauten	Bern	Zimmerarbeiten für das Postgebäude zu Solothurn.
20. "	Joseph Meyer	Dättwil (Aargau)	Maurer-, Hafner-, Zimmermanns- und Schreinerarbeiten zu einem Neubau (Haus und Scheune).
24. "	Hochbaubureau	Aarau	Douche-Einrichtung in der Caserne Aarau (8000 Fr.).
24. "	Hch. Basler (a. Gmdschr.)	Küttigen bei Aarau	Wasserleitung (6 Tragpfeiler und Kännel) in Eisenconstruction, 44 m lang.
31. "	Oberrichter Nef	Urnäsch	Eiserne Brücke über die Urnäsch (25 m lang).
31. "	Arch. Tièche	Bern	Erd-, Maurer-, Steinhauer- und Zimmermannsarbeiten für das Centralgebäude der neuen Irrenanstalt zu Münsingen.
31. "	z. Mattenhof, Gartenstr. 1 Gemeinderaths-Canzlei	Wallenstadt	Correction des Berschner-Baches. I. Canalbau von 1 km Länge. Strassen-Correction von 300 m Länge. Unterbau für zwei Brücken (Voranschlag 48000 Fr.). II. Lieferung einer neuen eisernen Fachwerkbrücke von 17,6 m Spannweite und 25 t Gewicht und einer Blechbalkenbrücke von 10,6 m Spannweite und 6 t Gewicht.